

FONDATEUR

Glenn D. Paige (1928–2017)

MEMBRES D'HONNEUR

Máiread Maguire (Irlande du Nord)

Prix Nobel de la paix (1976)

Óscar Arias (Costa Rica)

Prix Nobel de la paix (1987)

J. E. Aristizábal "Juanes" (Colombie)

Chanteur et activiste. Titulaire d'un Grammy-award

Federico Mayor Zaragoza (Spain)

Ancien Directeur-General de l'UNESCO

Neelakanta Radhakrishnan (India)

Fondatrice, Conseil d'études gandhiennes

Bernard Lafayette, Jr. (USA)

Activiste, leader du mouvement pour les droits civiques.

Ilya Prigogine, in memoriam (Russia)

Prix Nobel de Chimie (1977)

Robert Muller, in memoriam

(Belgium)

Co-Fondateur, Université pour la Paix de l'ONU.

CONSEIL DE DIRECTION

Anoop Swarup (Inde)

Chaiwat Satha-Anand (Thaïlande)

Glenda H. Paige (Hawaï)

Bill (Balwant) Bhaneja (Canada)

Ha'aheo Guanson (Hawaï)

Jose V. Abueva (Philippines)

Christina Kemmer (Hawaï)

Maorong Jiang (Chine/USA)

DIRECTEUR

Joám Evans Pim (Galiza, Spain)

REPRESENTANTS A L'ONU

Christophe Barbey (Genève)

+41 79 524 35 74 / cb@apred.ch

Winnie Wang (New York)

CONTACTS

www.nonkilling.org

info@nonkilling.org

3653 Tantalus Drive

Honolulu, Hawai'i

96822-5033 United States

Conseil des Droits de l'Homme

Item 6

Examen Périodique Universel du
Vanuatu

Genève, le 4 juillet 2019

Chers êtres humains,
Monsieur le (Vice-)Président,
Chère délégation de Vanuatu
Excellences,
Mesdames et Messieurs,
Chers webcasters,

Bonjour,

La raison d'être du Center for Global Nonkilling, du Centre global d'un Monde qui ne Tue pas, est d'établir des sociétés qui respectent pleinement la vie. C'est un objectif assez facilement mesurable et Vanuatu, avec par exemple un taux particulièrement bas d'homicides, est bien plus près de l'atteindre que de nombreux autres pays.

La protection de la vie requiert toutefois, pour sa mise en valeur, un socle juridique solide et universel ; c'est le fondement de l'État de droit que de protéger la vie et de la faire durer, ou mieux encore de la rendre heureuse.

C'est donc avec surprise et regret que nous avons appris, dans le cadre de notre campagne pour la ratification universelle de la convention contre le génocide, que sur une vingtaine de pays déjà sollicités, le Vanuatu est le premier et le seul État à avoir refusé une recommandation faite par un autre pays en vue de la ratification de cette convention.

Nous espérons qu'il s'agit là d'une erreur ou d'une inadvertance, car aucune raison technique ne saurait être opposée à la protection universelle de la vie, individuelle et collective.

Merci de revenir sur votre décision et de faire le plus rapidement possible la ratification de la convention pour la prévention et la punition du crime de génocide.

Merci Monsieur le (Vice-)Président.